

DEPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALDEBLORE – 06420

N° 2016-15

Séance du 26 mars 2016



L'an deux mil seize et le vingt-six mars, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Fernand BLANCHI**.

Présents : M. BLANCHI Fernand, Mme GASTALDI Danièle, MM. CIAIS Richard, GRAGLIA André, ROSSO Walter, Adjoint ; Mmes SAIA FERNANDEZ Françoise, GOUNIOT Caroline, SANTUCCI Alexandra, M. VIGNA Robert, BORGOGNO Christophe, ELIASSE Philippe, FERRIER Olivier, GRAGLIA Laurent, Conseillers Municipaux.

Absent(s) représenté(s) : MM. ATLANI Alfred par M. ROSSO Walter.

Absent(s) non représenté(s) : M. RICHIER Jacques.

OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : FISCALITÉ 2016 – VOTE DES TAUX

Le Maire informe l'Assemblée Délibérante qu'en application de l'article 1639 A du Code Général des impôts et de l'article L 1612.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Collectivités territoriales doivent voter les taux des impositions directes locales perçues à leur profit.

Il est proposé pour l'exercice 2016 de définir les taux de la manière suivante :

Taxes	Bases 2015	Taux 2015	Bases 2016	Taux 2016	Produit attendu 2016
Taxe d'habitation	3 030 000	7.74	3 135 000	7.74	242 649
Taxe foncière (bâti)	2 001 000	7.57	2 038 000	7.57	154 277
Taxe foncière (non bâti)	59 700	16.12	59 600	16.12	9 608
TOTAL					406 534

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, à l'unanimité des membres présents,

APPROUVE les nouveaux taux,

CHARGE Le Maire ou son 1^{er} Adjoint à signer tous documents à cet effet.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré à Valdeblore les jours, mois et an susdits. Ont signé au Registre des délibérations les membres présents.

Pour copie conforme au Registre - Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et affichage en Mairie le 29/03/2016



LE MAIRE,

FERNAND BLANCHI